

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 01/07/2024

ETABLISSEMENTS GABRIEL COULET GABRIEL COULET rappelle Brique pur brebis au piment d'Espelette



- Noms des modèles ou références concernés : Brique pur brebis au piment d'Espelette Brebis Folie's
- Marque : Brebis Folie's
- GTIN 3151380000184 Lot 240092171 Date de durabilité minimale 17/10/2024
- Conditionnements : Brique de 2.2kg environ sous film plastique
- Date début/fin de commercialisation : du 26/06/2024 au 28/06/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR-12.203.008-CE
 Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Métro

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Détection de Listeria monocytogenes
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 15 juillet 2024

CONTACT

• Numéro de contact : **0800121005**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux



l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre